Participez avec vos classes au Prix ALIMENTERRE Jeunes 2021

Valorisez vos initiatives jeunesse dans le cadre du prix ALIMENTERRE

Découvrez l'édition 2020/2021 du Prix ALIMENTERRE !

Conçu en 2012 par le CFSI, en partenariat avec la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le prix ALIMENTERRE offre un outil de mobilisation du public jeune (14-25 ans) en faveur du développement de modèles agricoles et alimentaires vertueux, plus durables et plus solidaires. Ce partenariat permet à la fois de diffuser le prix dans tous les établissements de l'enseignement agricole en France et de donner un écho au sujet et aux lauréats auprès d'un large public.

Depuis 2018, le Prix ALIMENTERRE a évolué. Dans un objectif de capitalisation des initiatives contribuant au droit à l'alimentation, le CFSI en partenariat avec la DGER souhaite récompenser et valoriser les initiatives novatrices et / ou mobilisatrices mises en œuvre par les jeunes dans le cadre de leur parcours scolaire ou non, en prolongement du Festival ALIMENTERRE.

Ces actions visent à impulser des changements durables au niveau des jeunes participants, des cibles, de l'établissement, des associations, des partenaires et du territoire. Les projets peuvent prendre différentes formes : réalisation de vidéo, organisation de conférences, accueil ou réalisation d'une exposition, animation dans un établissement, passage de la cantine en bio et équitable, réalisation d'ateliers, création de filières locales et équitables, échanges avec des acteurs internationaux, etc.

Nouveauté de 2020 : le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation décerne des **open badges** à tous les participants de ce concours afin de valoriser leur acquis de compétence. Deux open badges sont disponibles : « Lauréat ALIMEN**TERRE** » et « Citoyen ALIMEN**TERRE**. »

Tentez votre chance pour devenir lauréat de l'édition 2021 en mettant en place un projet novateur en faveur du développement de systèmes alimentaires plus durables et plus solidaires !

<u>Découvrez ici les projets retenus par le jury pour l'édition</u> 2020

Qui peut participer au Prix ?

La participation est ouverte aux jeunes jusqu'à 25 ans habitant en France. Les candidatures doivent obligatoirement être déposées par une organisation légalement constituée, en particulier :

- Etablissement d'enseignement secondaire et supérieur.
- Association

La participation au prix est libre et gratuite. La liste des jeunes impliqués devra obligatoirement être annexée à la demande.

Pour participer, téléchargez le règlement du Prix et la fiche initiative à remplir.

Déroulement

Calendrier

<u>Juin — juillet 2020</u> : valorisation des initiatives de l'année en cours présentées sur les sites alimenterre.org et celui de l'enseignement agricole.

<u>Septembre 2020</u> : lancement de la 8e édition du Prix ALIMEN**TERRE**, concours des initiatives jeunesse.

<u>15 mars 2021</u> (avant minuit) : date limite de dépôt des candidatures

avril 2021 : annonce des lauréats de la 8e édition

mai 2021 : remise des prix

<u>Février-Mars 2022</u> : Présentation des initiatives lauréates au Salon international de l'agriculture (SIA).

Toutes les informations sont disponibles et détaillées dans le règlement du Prix.

Adresse électronique du CFSI pour l'envoi direct par mail, par « wetransfer » ou « fromsmash »

Indiquer dans le titre « Prix ALIMENTERRE »
alimenterre@cfsi.asso.fr

Règlement du Prix ALIMENTERRE 2021- 8e édition2021

<u>Fiche initiative à remplir et à envoyer en format Word</u>

Communiqué de presse lancement septembre 2020

Affiche 8e édition